

La clé de la compétitivité

Pépinière d'innovations et de nouvelles technologies, l'Alsace et ses entreprises savent qu'il ne suffit pas seulement d'inventer pour être compétitives. Encore faut-il valoriser ce potentiel, faire en sorte qu'il trouve l'application la plus rapide et la plus pertinente possible. Entre le scientifique et l'économique, les liens se resserrent de plus en plus. Avec un mot-clé applicable dans les deux sens : transfert. >>

Avec une cinquantaine de structures régionales soutenant le développement de l'innovation et le transfert de technologie, l'Alsace propose un dispositif des plus performants. Complexe certes, mais complémentaire et très cohérent. Tous les acteurs se connaissent, agissent en synergie avec un but : relier le monde de la recherche et celui de l'entreprise.


TRANSFERT DE TECHNOLOGIES DU LABORATOIRE AU MARCHÉ

Faire avancer la machine à in- par le transfert de technolog

Première région française pour le taux de formation continue, l'accès à Internet ou bien encore la performance des scientifiques, l'Alsace l'est aussi pour son pourcentage d'entreprises innovantes. La voici entrée par la grande porte dans l'économie de la connaissance, fer de lance de la fameuse Stratégie de Lisbonne promue au niveau européen pour faire de notre continent la première puissance économique au monde. Car l'enjeu est bien mondial et la bataille ne peut jamais être tenue pour gagnée à l'heure de la globalisation. Pour rester concurrentielle, l'Alsace doit être inventive dans tous les domaines et faire circuler l'innovation pour qu'elle irrigue le territoire. Les connaissances doivent sortir de leur cocon au bon moment

et au bon endroit pour devenir des projets, des entreprises et des vecteurs de renouvellement de toute l'économie régionale. Le principe semble aller de soi. Sa mise en pratique est plus complexe et il faut innover jusque dans la manière de penser la mise en œuvre du transfert des nouvelles technologies. Comment créer les relais entre le monde de la recherche et celui de l'industrie? Comment faire en sorte que les scientifiques disposent du temps nécessaire à la maturation de leur découverte tout en entrant le plus tôt possible dans une perspective économique? Comment permettre aux entreprises de faire connaître leurs besoins en matière d'innovation à ceux qui sont à même d'en trouver les réponses? L'action des pouvoirs publics est capitale. La Région

Alsace l'a compris et a fait dans ce domaine des choix énergiques notamment en créant l'Agence Régionale de l'Innovation (ARI) qui coordonne l'action d'une cinquantaine de structures toutes consacrées à faire avancer la « machine à innover ». Elles se répartissent en deux branches. D'un côté, tous les « spécialistes techniques » : pôles de compétitivité et clusters, partenaires scientifiques et plus particulièrement Conectus Alsace, au sein duquel on retrouve les cellules de valorisation des Ecoles d'ingénieurs, des Universités, du CNRS, de l'INSERM, etc. les centres régionaux d'innovation et de transferts de technologie (CRITT) et les partenaires en recherche appliquée que sont les écoles d'ingénieurs, sans oublier l'Institut national de la propriété

industrielle (INPI) et l'IEEPI qui conseillent et forment au mieux pour l'obtention des indispensables brevets. De l'autre, les « généralistes » accompagnateurs des transferts de technologies et de création d'entreprises innovantes que sont le CEEI Alsace et les CCI, Oséo pour le financement, « l'incubateur » Semia, véritable plate-forme de lancement. Toutes œuvrent en synergie et se veulent des passerelles qui permettent à l'innovation de franchir le seuil du laboratoire pour entrer sur la scène économique. Après avoir mis en exergue les rôles de Semia et de Conectus Alsace dans le Point Éco, ce dossier illustre le fonctionnement d'ULP Industrie intégré au sein de Conectus Alsace, celui des CRITT ainsi que les dispositifs mis en place par la CCI et le CEEI Alsace. ■

>> PASSERELLES RECHERCHE ET INDUSTRIE

ULP Industrie,
une antenne clé de Conectus Alsace
braquée vers les PME-PMI

Une double carte de visite avec d'un côté l'Université Louis Pasteur (ULP) et de l'autre Conectus. Caroline Rigot, directrice d'ULP Industrie et Secrétaire Générale de Conectus Alsace, n'a pas une double vie mais une passion: faire vivre la recherche et lui trouver les applications les plus pertinentes et rapides possibles. « *Nous avons le chapeau Conectus Alsace* » explique-t-elle. Cette structure, dont la nouvelle Présidente est Marie-Christine Creton, également directrice de l'INSA de Strasbourg (Institut National des Sciences Appliquées), a été mise en place pour promouvoir l'innovation. C'est une interface entre les organismes de recherche qui parfois ne savent pas que certains de leurs travaux peuvent être complémentaires mais elle veut surtout relier le monde de la recherche à celui de l'industrie.

<< ASSEoir LA PREUVE
DU CONCEPT >>

« *En fait, explique Caroline Rigot, Conectus représente un portail unique avec un seul numéro de téléphone et un seul interlocuteur qui oriente l'entreprise et répercute sa demande*

auprès des organismes de recherche, voire des CRITT. Émergent alors des projets que nous pouvons parfois mener de manière complémentaire. »

Un fonds de maturation de 3 M€ a été mis en place par Conectus et financé par l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR), la Région Alsace, les Conseils Généraux, la CUS, l'ULP et Oséo. Son objectif? Financer des projets de laboratoires arrivés à un stade très abouti mais à qui il manque des recherches complémentaires pour en venir au dépôt de brevet et permettre l'application industrielle. « *Il faut asseoir la preuve du concept* », explique Caroline Rigot. Il peut s'agir par exemple d'études *in vivo* avec tests de toxicologie. Incontournables, celles-ci représentent des montants considérables: 80 000 €, voire plus. Le fonds de maturation permet de finaliser des projets à condition que les recherches complémentaires ne prennent pas plus de 12 à 18 mois. Le but est d'amener l'innovation un cran plus loin pour faciliter son entrée dans le monde économique. En cas de création d'entreprise, la « jeune pousse » pourra être prise en charge par une autre structure SEMIA, incubateur d'entreprise.



Caroline Rigot pointe également les conventions CIFRE signées auprès de l'ANRT. Ce dispositif permet aux entreprises de travailler directement avec un doctorant en lui assurant la moitié de son salaire.

LES DOCTORANTS

Autre possibilité, les doctorants conseil qui prestent 32 jours en entreprise. Cela leur permet de se frotter au monde économique et les industriels s'aperçoivent de leur côté qu'un scientifique a les pieds sur terre. Les professeurs Nimbus n'existent souvent que dans les clichés!

LE 16 OCTOBRE 2008

2^{ème} Rencontres
Conectus

Des ateliers thématiques, tables rondes, rendez-vous personnalisés et Trophées INPI de l'innovation. Au Pôle formation CCI à Strasbourg.

• CONTACT • www.conectus.fr
0 811 460 459

>> UN EXEMPLE DE RÉUSSITE

Novalyst, l'innovation en continu

Pour Novalyst, l'innovation est une histoire au long cours. « *L'entreprise a été créée avec très peu de fonds en 2002, précise son co-fondateur et président Stephan Jenn. Nous avons développé la recherche au rythme de la progression du chiffre d'affaires et dans les prochaines semaines nous constituerons une société basée sur ces avancées scientifiques.* » Au cœur du projet de 2002: un outil d'aide à la décision pour l'industrie pharmaceutique, cosmétique et biotechnologique. « *Les entreprises viennent nous voir et nous leur vendons du "jus de cerveau"* », explique Stephan Jenn qui est à la tête d'une équipe de 40 personnes



dont 36 chimistes. Il souligne le professionnalisme de l'ULP Industrie - « *de vrais partenaires économiques* » - et le rôle important joué par SEMIA à l'époque. « *Grâce à cette structure, nous avons*

pu louer des laboratoires de chimie à l'université et avoir accès à des locaux spécifiques que nous n'aurions pas pu installer ». De son point de vue, le maillage régional est remarquable en matière de transfert de technologie et le statut de « Jeune entreprise innovante » mis en place au niveau national s'avère essentiel. « *Il procure une économie de charges non négligeable en permettant d'économiser 30 % de chaque salaire, souligne-t-il, sans cela nous n'aurions jamais*

pu tenir. » Aujourd'hui forte de la maturation acquise ces dernières années et du carnet d'adresses qu'elle s'est créé, Novalyst va lancer un produit qui combine résultats chimiques et programmation informatique. « *Si le marché domestique est une bonne base pour nous, notre clientèle est mondiale et nous réalisons 60 à 70 % du CA à l'International. Il faut oser se lancer, persévérer et ne pas être paralysé par la crainte de l'échec qui trop souvent frappe les Français à l'inverse des Américains. L'innovation est l'atout de l'Europe face à la globalisation, il faut s'en saisir.* »

• SITE • www.novalyst.com

nover ies

CRITT, des partenaires d'application

Principaux majeurs, les Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert des Technologies (CRITT), sont au nombre de six pour l'Alsace, dont trois situés dans le Bas-Rhin. « Notre cœur d'activité est l'aide au développement des PME-PMI régionales », explique Rachel Groubet, chargée de communication au CRITT Aerial spécialisé dans l'agro-alimentaire, la lyophilisation et l'ionisation. Nous rayonnons au niveau national, européen et même mondial mais 20 % de nos missions concernent le tissu industriel alsacien. » D'un point de vue pratique, l'échange se passe dans les deux sens.

« L'industrie peut venir vers nous avec une demande précise, elle devient notre client et nous travaillons à partir de ses besoins. Un contrat est alors établi, garant de la confidentialité. Si les travaux aboutissent au dépôt d'un brevet, alors celui-ci appartient à l'entreprise. Par ailleurs, nos contacts quotidiens avec le monde de l'entreprise nous permettent d'anticiper ses besoins et d'orienter nos travaux. Plus en amont encore, nous pouvons faire remonter des orientations vers la recherche fondamentale. Nous anticipons au mieux pour servir l'entreprise. »

• CONTACT • Cécile Thouzeau (ARI)
03 88 65 54 68

>> CCI-CEEI ALSACE

Des actions spécifiques

« La mission du CEEI Alsace consiste à détecter, promouvoir et accompagner les projets de création d'activités innovantes. Très concrètement, nous aidons à la rédaction du Business Plan, à la recherche de financements publics ou privés et à la recherche de partenaires susceptibles de participer au développement des projets », explique Jacques Meyer, conseiller en développement au Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI Alsace).

de 10 séances, une vingtaine de dirigeants industriels ou des services à l'industrie. Ses membres découvrent successivement des innovations transversales mises en œuvre dans des entreprises de la région. « Le concept est de créer un espace de partage et de réflexion ayant pour but de générer des idées nouvelles de développement », selon le mot de Jacques Meyer, chef de projet GEIST. Réunis quatre fois en 2008, ses membres se retrouveront également six fois en 2009.

• CONTACT • www.ceei-alsace.fr

LE CLUB GEIST

Proposé par l'Union des Industries du Bas-Rhin et animé par le CEEI Alsace, GEIST (le Club GÉNérateur d'Innovations Stratégiques) rassemble, au fil

Votre contact CEEI Alsace à la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin :
Jacques Meyer
03 88 76 42 41
ceei.meyer@newel.net

Le nouveau Pass Innovation

Initié par les CCI d'Alsace en partenariat avec les acteurs régionaux, la nouvelle édition du Pass Innovation vient de paraître. À l'intérieur, plus de 80 contacts en Alsace. Il peut être commandé par Internet. Le site comprend également des actualités, un agenda et une rubrique entrepreneurs qui permet d'accéder à un espace d'échanges et à des dossiers thématiques.

• SITE • www.alsaceinnovation.com



>> RENCONTRES DE LA CCI ET DE LA SCIENCE

Pour créer des réflexes

Lancées en 2005, les rencontres CCI Science en sont à leur septième édition. « Elles ont pour but de favoriser l'échange entre chercheurs, chefs d'entreprises et élus de la CCI », précise leur organisateur Jean Bouleau, animateur du groupe de travail « Innovation et transfert de technologies » à la CCI, lui-même issu du CNRS. Selon lui, il faut multiplier les occasions d'échanges entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise, augmenter la prise

de conscience des chefs d'entreprises et des Elus sur le rôle capital de la science fondamentale. Il faut communiquer, instaurer des réflexes afin qu'ils sachent qu'ils peuvent se tourner vers les laboratoires et les chercheurs. Toute occasion d'échanges est importante si l'on veut donner au transfert de technologies la place qui lui revient.

• CONTACT • Jean Bouleau
06 71 20 01 91

>> ISMA 360

Une stratégie marketing au service de l'innovation

Dominique Vian, ingénieur et chercheur, a développé une méthode marketing pour les PME innovantes.

En matière de marketing de l'innovation, les outils classiques ne fonctionnent pas toujours ou pas du tout. Fort de cette constatation, Dominique Vian - ingénieur et chercheur au CERAM, école de management basée à Sofia Antipolis - a développé une méthode destinée aux entreprises innovantes. « Celles-ci innovent et proposent de nouveaux produits ou services qui créent un nouveau marché ou modifient le marché existant. Il est donc difficile d'appliquer les règles com-

merciales classiques », explique-t-il. Baptisée ISMA 360, cette méthode permet de définir la stratégie marketing adaptée au lancement d'une innovation. Elle repose sur 35 questions précises que l'inventeur doit se poser : Qu'est-ce que j'ai de différent des autres ? Cette différenciation est-elle attendue ? Mon invention est-elle protégeable ? Qu'est-ce que je vends et à qui ? etc. ISMA 360 a été créée en 2004. Depuis, plus de 60 chargés d'affaires ont été formés, un logiciel a été créé et une association d'utilisateurs se met en place.

• SITE • www.ceramexpert.net

>> CCI-STRASBOURG

Votre relais

« La mission est d'aller dans les entreprises afin de les sensibiliser à l'innovation », explique Frédéric Papelard, conseiller d'entreprise. Il nous arrive aussi de relayer des inventions auprès d'entreprises qui pourraient être concernées », citant le cas d'un nouveau dispositif de sécurité pour vélo pour lequel il cherche un industriel intéressé par l'usage. La sensibilisation à l'innovation est une tâche complexe. « Certaines entreprises ne sont pas matures, dit Frédéric Papelard, mais c'est en les stimulant et en les accompagnant que l'on créera chez elles une culture de l'innovation. Là où elle existe déjà, notre rôle est de l'amplifier ». Une action qui

nécessite une connaissance fine des acteurs de l'innovation en Alsace et du dispositif mis en place pour la valoriser. « Le CEEI Alsace et la CCI sont des portes d'entrée efficaces expliquent Jacques Meyer et Frédéric Papelard. Notre atout est notre familiarité quotidienne avec le monde des PME-PMI. Nous pouvons jouer pour elles comme un rôle de « GPS », les orienter vers les personnes adéquates et, dans le sens inverse, déterminer avec les inventeurs de tous ordres, les partenaires industriels qui leur conviennent ».

CONTACT CCI Frédéric Papelard
03 88 76 42 07
f.papelard@strasbourg.cci.fr

FIN DE DOSSIER